

07 sep 2012 -16:56

Appartient à [Conseil des ministres du 7 septembre 2012](#)

Cycles d'évaluation dans les services publics fédéraux - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre des Finances Steven Vanackere et du secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des services publics Hendrik Bogaert, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture et après avis du Conseil d'Etat, un projet d'arrêté royal (*) qui vise à apporter quelques modifications au système d'évaluation existant pour le personnel des services publics fédéraux et du ministère de la Défense. Les cycles d'évaluation et les cercles de développement sont des outils majeurs pour la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique fédérale administrative.

Afin de rendre les évaluations plus efficaces, le projet vise notamment à limiter la période d'évaluation à 1an. Une mention finale est introduite : "excellent", "répond aux attentes", "à développer" ou "insuffisant".

Le projet d'arrêté royal a été soumis à la négociation syndicale auprès du Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux.

(*) modifiant l'arrêté royal du 2 août 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33
<http://bogaert.belgium.be>